



Syndicat mixte d'aménagement et d'assainissement de la vallée de l'Ozon (Siren : 256900804)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	oui
Commune siège	Saint-Symphorien-d'Ozon
Arrondissement	Lyon
Département	Rhône
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	05/02/1959
Date d'effet	05/02/1959

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Michel BOULUD

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	1 rue du stade
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	69360 Saint-Symphorien d'Ozon
Téléphone	04 78 96 00 10
Fax	04 78 96 08 51
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	41 980
Densité moyenne	313,03

Périmètres

Nombre total de membres : 14

- Dont 10 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
69	Chaponnay (216902700)	4 402
69	Communay (216902726)	4 303
38	Heyrieux (213801897)	4 831
69	Marennnes (216902817)	1 853
69	Saint-Pierre-de-Chandieu (216902890)	4 623
69	Saint-Symphorien-d'Ozon (216902916)	5 836
69	Sérézin-du-Rhône (216902940)	2 739
69	Simandres (216902957)	1 808
69	Ternay (216902973)	5 587
69	Toussieu (216902981)	3 156

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
69	CC de l'Est Lyonnais (CCEL) (246900575)	CC
38	CC des Collines du Nord Dauphiné (243801255)	CC
69	CC du Pays de l'Ozon (246900765)	CC

- Dont 1 organisme public :

Organismes adhérant au groupement
MÃ©tropole de Lyon (200046977)

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 7

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Assainissement collectif A la carte : La compétence a été conservée par : Marennnes, Simandres, Chaponnay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Heyrieux, Saint-Pierre-de-Chandieu, Sérézin-du-Rhône, Ternay, METROPOLE DE LYON, Communay, Toussieu Par substitution
- Assainissement non collectif A la carte : La compétence a été conservée par : Simandres, Chaponnay, Sérézin-du-Rhône, Communay, Saint-Symphorien-d'Ozon, Heyrieux, Toussieu, Saint-Pierre-de-Chandieu Par substitution
- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique

Par substitution

- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau

Par substitution

- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer

Par substitution

- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines

Par substitution

- Autres actions environnementales

Complémentaires à la GEMAPI Article L211-7 du CE (4°66 et 11°)

A la carte : La compétence a été conservée par : Communauté de communes du pays de l'Ozon

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)